

Communiqué de CS-POP et Gauche en Mouvement

Delémont le 22 avril 2022

Votations fédérales, cantonales et communales du 15 mai 2022

**Mots d'ordres adoptés par l'assemblée générale du
6 avril 2022**

Lors de sa dernière AG, les membres de CS-POP ont débattu et pris position sur les objets de votation du 15 mai. Dans l'ordre des sujets, notre organisation politique vous invite à voter **OUI à la modification de la loi sur le cinéma**, aussi appelé loi Netflix. Parce que la culture cinématographique est formatrice et nécessaire, il est important qu'elle soit diversifiée. On ne peut pas laisser une multinationale formater le 7^{ème} art.

Nous soutenons également à l'unanimité le **OUI à la modification de la Loi sur les transplantations**, qui conduira au consentement présumé pour sauver des vies. Finalement, nous prônons un grand **NON à l'arrêté relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes**, ou l'extension de Frontex. Ce dernier sujet est celui qui a suscité le plus de discussions dans notre assemblée. Une augmentation du crédit alloué à cette agence hyper-répressive de l'UE bafoue le respect des Droits Humains. Frontex est actuellement accusée par Amnesty Internationale de repousser des canots de fortune sur les rives extra-européennes pour éviter à des gens, hommes, femmes et enfants, de rejoindre les rives européennes et pouvoir bénéficier du droit d'asile. Le parlement européen a mis sur pied une commission d'enquête pour relater ces exactions du droit international.

Dans le Jura, CS-POP dit **NON à la baisse du prix des plaques**. Nous optons pour la mobilité douce et la baisse du prix des transports publics. Il faut désormais prendre des mesures plus écologiques ; cette diminution de la taxe va à l'encontre de cela, en favorisant la mobilité individuelle et motorisée. Nous souhaitons qu'un réel virage soit fait dans les mesures pour polluer moins. Le GIEC nous donne 3 ans pour changer nos modes de vie avant les que les répercussions du réchauffement climatique ne soient irréversibles. Il faut agir maintenant !

Enfin, à Delémont, le crédit de 12,5 millions pour le rachat des terrains gare-sud a été approuvé. **Oui à la SAFED !**

Contacts

info@cspop.ch

Rémy Meury, député au Parlement jurassien, 079 758 80 42

Tania Schindeholz, députée suppléante au Parlement jurassien, 078 816 80 36

Jeanne Beuret, Conseillère communale à Delémont, 076 466 32 37

René Grossmann, Président du SEJ, 079 660 87 03

Julien Negri, Secrétaire POP Jura, 079 772 76 21

Thierry Cortat, Secrétaire CS-POP, 032 422 61 57